

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUCTION AGRICOLES » en abrégé « SIPROA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
AMBASSADE, Lot 15, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/03/2024 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUCTION AGRICOLES » en abrégé « SIPROA »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- la production et la commercialisation de tomates ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
AMBASSADE, Lot 15, Ilot 00

Dirigeant(s) M ZINGBE BOMBADE JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09463 du 29/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56328/GTCA/RC/2024 du 29/11/2024

